Le journal CFDT MAG n°22 - 2018

CFDT MAG N° 23

La CFDT résume la RDR 2019 en 2 mots :

POUVOIR D'ACHAT
& DEVELOPPEMENT DURABLE

→ REVUE DE REMUNERATION 2019

→ PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORTS EN COMMUN A HAUTEUR DE 80 % AU LIEU DE 60% REMBOURSES ACTUELLEMENT

→ PRIME MACRON

L'accord sur le « Suivi de la durée et de la charge de tra-vail des cadres au forfait Jours » négocié par la CFDT comporte des mesures im-portantes pour préserver la santé.

Ces mesures s'appuient sur un principe défendu par la CFDT : « les cadres sont responsables et font en sorte d'être présents quand il le faut. Ils doivent alerter en cas de surcharge de travail ».

Documents

Le journal CFDT MAG n°22 - 2018